

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 21 août 2017 à 18h30 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Les membres du conseil étaient appelés, sur convocation de la directrice générale adressée par courriel en date du 17 août 2017 à tenir une séance extraordinaire le 21 août 2017 à 18h30.

Constatation du quorum et de la régularité de la séance du conseil :

Est présente :

Madame Manon Shallow, directrice générale secrétaire-trésorière

Sont absents :

M. Réjean Audet, maire
M. Sébastien Houle, conseiller
Mme Rita Deschênes, conseillère
Mme Charline Plante, conseillère
Siège no. 4 vacant suite au décès du conseiller
M. Louis Frappier, conseiller
Mme Heidi Bellerive, conseillère

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE :**
Mot de bienvenue du Maire
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
3. **DIVERS :**
 - 3.1 Avis de motion pour adoption d'un règlement régissant le déroulement des sessions du conseil municipal.
 - 3.2 Résolution en regard du contrat pour le remplacement du ponceau F7020 sur la route des Lacs – modification de la résolution 2017-08-224
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
5. **PÉRIODE DE SUGGESTIONS**
6. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

A 18h40, la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Manon Shallow constatait que le quorum requis pour la tenue d'une séance extraordinaire du conseil le 21 août 2017 n'était pas atteint et que, en conséquence, la séance ne pouvait pas délibérer. La séance extraordinaire sera à nouveau convoquée à une date ultérieure avec le même ordre du jour.

Réjean Audet, maire

Manon Shallow
Directrice générale et Secrétaire-trésorière